

**Arrêté n° 2022-037 SDSDU fixant la composition nominative
du Conseil Territorial de Santé de l'Oise**

**LE DIRECTEUR GENERAL D'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR**

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé (ARS) et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 28 septembre 2020 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France (M. Benoît Vallet) ;

Vu le décret n° 2021-1258 du 29 septembre 2021 portant prorogation du mandat des membres des conseils territoriaux de santé ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté de la directrice générale de l'ARS n° 2017-001 SDSDU du 13 janvier 2017 modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de l'Oise,

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 17 mai 2022 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition ou désignation des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1er de l'arrêté du 03 août 2016 susvisé ;

Considérant que le mandat des membres du CTS a été prorogé jusqu'à la désignation des nouveaux membres et, au plus tard, jusqu'au 31 juillet 2022 conformément au décret du 29 septembre 2021 susvisé, et qu'il convient donc de désigner une nouvelle mandature ;

ARRETE

Article 1 – Sont renouvelées ou désignées, pour une période de cinq ans à compter de la date de publication du présent arrêté, comme membres du conseil territorial de santé de l'Oise (CTS), les personnes dont les noms suivent :

Collège 1 : Professionnels et offreurs des services de santé

a) Au titre des représentants des établissements de santé

a1) Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements

Éric GUYADER, FHF Hauts-de-France, titulaire
Stéphan MARTINO, FHF Hauts-de-France, suppléant

Christelle DUMONT, FEHAP Hauts-de-France, titulaire
Ilda FERREIRA, FEHAP Hauts-de-France, suppléante

Vincent VESSELLE, FHP Hauts-de-France, titulaire
Nathalie REQUIER, FHP Hauts-de-France, suppléante

a2) Au titre des présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement

Bruno TOURNAIRE-BACCHINI, FHF Hauts-de-France, titulaire
Laurence DELTOUR, FHF Hauts-de-France, suppléante

Thierry RAMAHERISON, FHF Hauts-de-France, titulaire
Un suppléant en attente de désignation

Delphine CAPRONNIER, FHP Hauts-de-France, titulaire
Mourad LAKHDARI, FHP Hauts-de-France, suppléant

b) Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux (cf au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles) répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

Pierre-Alain BRUNEL, FEHAP Hauts-de-France, titulaire
Stéphanie DENOLF, FEHAP Hauts-de-France, suppléante

Samyr BOUFADINE, NEXEM, titulaire
Christophe HOUDET, ADMR, suppléant

Magali THERY, URIOPSS Hauts-de-France, titulaire
Émilie THEPAULT, FHF Hauts-de-France, suppléante

Patricia HORTA, NEXEM, titulaire
Laëtitia ZAMPESE, URIOPSS Hauts-de-France, suppléante

Corine VERTADIER, FEHAP Hauts-de-France, titulaire
Jean-Claude CARGNELUTTI, URIOPSS Hauts-de-France, suppléant

c) Au titre des représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

Alexis DERACHE, Association Entr'Aide Samu Social Oise, titulaire
Jean-Christophe DUMOULIN, Association Départementale Accueil Réadaptation Sociale (ADARS) - Fédération des Acteurs de la Solidarité, suppléant

Sarah BONNENFANT, Centre permanent d'initiatives pour l'environnement du Pays de l'Oise (CPIE60), titulaire
Didier MALÉ, Association ROSO, suppléant

Brigitte GUISSÉ, Mutualité Française, titulaire
Xavier FOURNIVAL, SATO Picardie, suppléant

d) Au titre des représentants des professionnels de santé libéraux, dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

d1) Représentants des médecins

Françoise COURTALHAC, titulaire
Aurélié DELOBEL, suppléante

José CUCHEVAL, titulaire
Un suppléant en attente de désignation

Bassam AL NASSER, titulaire
Un suppléant en attente de désignation

d2) Représentants des autres professionnels de santé

Anne-Christine DUPONT, URPS Orthophonistes, titulaire
Jean-Paul COPPI, URPS Chirurgiens-dentistes, suppléant

Caroline MAZAL, URPS Sages-femmes, titulaire
Antoine DARRAS, URPS Pharmaciens, suppléant

Judicaël FEIGUEUX, URPS Infirmiers, titulaire
Vincent JALLU, URPS Masseurs Kinésithérapeutes, suppléant

e) Au titre des représentants des internes en médecine de la ou des subdivisions situées sur le territoire du conseil

Kévin BALCERZAK-HEURTAUX, Bureau des internes picards (BIP), titulaire
Clarisse NOIROT, Syndicat Autonome Picard Représentant les Internes de Médecine Générale (SAPIR-IMG), suppléante

f) Au titre des représentants des différents modes d'exercice coordonné et des organisations de coopération territoriale

f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé

Stéphanie ESLIN, MSP de Saint-Just-en-Chaussée, titulaire
Jean-Pierre MOUNEY, Centre de santé du Valois, suppléant

Jenny WATTELIÉ-LEBAUDY, DAC Oise Ouest, titulaire
Un suppléant en attente de désignation

Jean-Louis MIONNET, MSP de Breteuil, titulaire
Un suppléant en attente de désignation

f2) des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) et des équipes de soins primaires

Un titulaire en attente de désignation

Un suppléant en attente de désignation

f3) des communautés psychiatriques de territoire

Un titulaire en attente de désignation

Un suppléant en attente de désignation

g) Au titre du représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

Kahina LOUZABI ATIRIS, titulaire

Domitille FUMERY, suppléante

h) Au titre du représentant de l'ordre des médecins

Grégory BONDU, titulaire

Philippe VERON, suppléant

Collège 2 : Usagers et associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

a) Au titre des représentants des usagers des associations agréées (cf. article L. 1114-1)

Catherine LANNES, Conseil National des Associations Familiales laïques (CNAFAL), titulaire

Julien LEONARD, Conseil National des Associations Familiales laïques (CNAFAL), suppléant

Marielle ROLINAT, Association Française du Syndrome de Rett (AFSR), titulaire

Didier GAMAIN, France Alzheimer, suppléant

Daniel HIBERTY, Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) de l'Oise, titulaire

François NORET, Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) de l'Oise, suppléant

Charly HÉE, Familles de France, titulaire

Michel LEROY, Familles de France, suppléant

Brigitte DUVAL, Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis (UNAPEI), titulaire

Françoise CABANNE, Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis (UNAPEI), suppléante

Martine URIBES, Jusqu'à la mort accompagner la vie (JALMALV), titulaire

Un suppléant en attente de désignation

b) Au titre des représentants des usagers des associations de personnes en situation de handicap ou des associations de retraités et personnes âgées

Gérard CHATIN, Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Oise (PA), titulaire

Régis QUINTARD, CDCA de l'Oise (PA), suppléant

Annie RIVIERE, CDCA de l'Oise (PA), titulaire

Georgette LEMAIRE, CDCA de l'Oise (PA), suppléante

Alain MARLIERE, CDCA de l'Oise (PH), titulaire

Céline DUVAL, CDCA de l'Oise (PH), suppléante

Pierre MICHELINO, CDCA de l'Oise (PH), titulaire

Un suppléant en attente de désignation

Collège 3 : Collectivités territoriales ou leurs groupements

a) Au titre de conseiller régional

Nathalie LEBAS, titulaire
Manoëlle MARTIN, suppléante

b) Au titre du représentant du conseil départemental de l'Oise

Nicole COLIN, titulaire
Sophie LEVESQUE, suppléante

c) Au titre du représentant des services départementaux de protection maternelle et infantile

Annabelle LEROY-DEROME, titulaire
David HOUENOU, suppléant

d) Au titre des représentants des communautés mentionnées aux articles L.5214-1, L.5215-1, L. 5216-1, L.5217-1 ou L. 5219-1 du code général des collectivités territoriales

Didier DOUCET, Communauté de communes du Pays de Valois, titulaire
Un suppléant en attente de désignation

Fabienne CUVELIER, Communauté de communes de la Picardie Verte, titulaire
Un suppléant en attente de désignation

e) Au titre des représentants des communes

Nicole CORDIER, Maire de Bonneuil-les-Eaux, titulaire
Laurent LEFEVRE, Maire de Rainvillers, suppléant

Alain BOUCHER, Maire de Monchy-Saint-Éloi, titulaire
Jean-Paul DOUET, Maire de Montagny-Sainte-Félicité, suppléant

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

a) Au titre du représentant de l'Etat

Mélissa RAMOS, Préfecture de l'Oise, titulaire
Véronique ALIES, Direction Départementale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS), suppléante

b) Au titre du représentant des organismes de sécurité sociale

Virginie PELAGALI, Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de l'Oise, titulaire
Anne-Marie HAZARD, Mutualité sociale agricole (MSA) de Picardie, suppléante

Valérie KLEIN, Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) Hauts-de-France, titulaire
Un suppléant en attente de désignation

Collège 5 : Personnalités qualifiées

Marine GENGEMBRE (Mutualité Française)
Valérie PAPARELLE

Article 2 – Sont membres du conseil territorial de santé les parlementaires du département de l'Oise (députés et sénateurs), en application de l'article L. 1434-10 du code de la santé publique susvisé.

Article 3 – La composition du CTS apparaît sous forme de tableau en annexe unique du présent arrêté.

Article 4 – L'arrêté de la directrice générale de l'ARS n° 2017-001 SDSDU du 13 janvier 2017 susvisé est abrogé à compter de la date de publication du présent arrêté.

Article 5 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 6 – La directrice de la stratégie et des territoires de l'ARS est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 3 juin 2022

Pour le Directeur général
de l'ARS Hauts-de-France
et par délégation
Le Directeur général adjoint
Jean-Christophe CANLER

ANNEXE
Tableau de composition du CTS de l'Oise

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Collège 1 : Professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

a1) Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements :

1	Éric GUYADER – Centre Hospitalier de Beauvais (FHF)	Stéphan MARTINO - CHI Clermont de l'Oise (FHF)
2	Christelle DUMONT - CRF Chaumont en Vexin (FEHAP)	Ilda FERREIRA - Centre Gériatrique Condé (FEHAP)
3	Vincent VESSELLE – Polyclinique St Côme (FHP)	Nathalie REQUIER - Clinique du Parc St Lazare (FHP)

a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :

4	Bruno TOURNAIRE-BACCHINI - Président CME Centre Hospitalier Isarien de l'Oise (FHF)	Laurence DELTOUR – Présidente de CME CHICN (FHF)
5	Thierry RAMAHERISON - Président CME CH de Beauvais (FHF)	<i>En attente de désignation</i>
6	Delphine CAPRONNIER - Présidente CME Institut Médical de Breteuil (FHP)	Mourad LAKHDARI - Président CME Clinique du Parc St Lazare (FHP)

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

7	Pierre-Alain BRUNEL - Fondation Léopold Bellan (FEHAP)	Stéphanie DENOLF - APF (FEHAP)
8	Samyr BOUFADINE - Le Clos du Nid (NEXEM)	Christophe HOUDET - ADMR
9	Magali THERY - EHPAD Temps de vie Pillet-Will (URIOPSS)	Emilie THEPAULT - EHPAD de Cuts et EHPAD Beaulieu-Les-Fontaines (FHF)
10	Patricia HORTA - ADAPEI de l'OISE (NEXEM)	Laëtitia ZAMPESE - ADSEAO (URIOPSS)
11	Corine VERTADIER - APAJH (FEHAP)	Jean-Claude CARGNELUTTI - PEP Grand Oise (URIOPSS)

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

12	Alexis DERACHE - Association Entr'Aide Samu Social Oise	Jean-Christophe DUMOULIN - ADARS (Fédération des Acteurs de la Solidarité)
13	Sarah BONNENFANT - Centre permanent d'initiatives pour l'environnement du Pays de l'Oise (CPIE60)	Didier MALÉ - Association ROSO
14	Brigitte GUISSÉ - Mutualité Française	Xavier FOURNIVAL - SATO Picardie

d) Représentants les professionnels de santé libéraux, dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

d1) Représentants des médecins

15	Françoise COURTALHAC	Aurélie DELOBEL
16	José CUCHEVAL	<i>En attente de désignation</i>
17	Bassam AL NASSER	<i>En attente de désignation</i>

d2) Représentants des autres professionnels de santé

18	Anne-Christine DUPONT - URPS Orthophonistes	Jean-Paul COPPI - URPS Chirurgiens-dentistes
19	Caroline MAZAL - URPS Sages-femmes	Antoine DARRAS - URPS Pharmaciens
20	Judicaël FEIGUEUX - URPS Infirmiers	Vincent JALLU - URPS Masseurs Kinésithérapeutes

e) Représentant des internes en médecine de la ou des subdivisions situées sur le territoire du conseil

21	Kevin BALCERZAK-HEURTAUX (Bureau des Internes Picards)	Clarisse NOIROT (SAPIR-IMG)
----	--	-----------------------------

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé

22	Stéphanie ESLIN - MSP de Saint-Just-en-Chaussée	Jean-Pierre MOUNEY - Centre de santé du Valois
23	Jenny WATTELIER-LEBAUDY - DAC Oise.Ouest	<i>En attente de désignation</i>
24	Jean-Louis MIONNET - MSP de Breteuil	<i>En attente de désignation</i>

f2) des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires

25	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

f3) des communautés psychiatriques de territoire

26	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

27	Kahina LOUZABI ATIRIS - FNEHAD	Domitille FUMERY - FNEHAD
----	--------------------------------	---------------------------

1h) Représentant de l'ordre des médecins

28	Grégory BONDU	Philippe VERON
----	---------------	----------------

Collège 2 : Usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

a) Représentants des usagers des associations agréées (cf. article L. 1114-1)

29	Catherine LANNES - CNAFAL	Julien LEONARD - CNAFAL
30	Marielle ROLINAT - Association Française du Syndrome de Rett (AFSR)	Didier GAMAIN - France Alzheimer
31	Daniel HIBERTY - UDAF de l'Oise	François NORET - UDAF de l'Oise
32	Charly HÉE - Familles de France	Michel LEROY - Familles de France
33	Brigitte DUVAL - UNAPEI	Françoise CABANNE - UNAPEI
34	Martine URIBES - JALMALV	<i>En attente de désignation</i>

b) Représentants des associations de personnes en situation de handicap ou des associations de retraités et personnes âgées

35	Gérard CHATIN – CDCA de l'Oise – PA	Régis QUINTARD - CDCA de l'Oise - PA
36	Annie RIVIERE - CDCA de l'Oise – PA	Georgette LEMAIRE - CDCA de l'Oise – PA
37	Alain MARLIERE - CDCA de l'Oise – PH	Céline DUVAL - CDCA de l'Oise – PH
38	Pierre MICHELINO - CDCA de l'Oise - PH	<i>En attente de désignation</i>

Collège 3 : Collectivités territoriales ou leurs groupements**a) Conseiller régional**

39	Nathalie LEBAS	Manoëlle MARTIN
----	----------------	-----------------

b) Représentant du conseil départemental de l'Oise

40	Nicole COLIN	Sophie LEVESQUE
----	--------------	-----------------

c) Représentant des services départementaux de protection maternelle et infantile

41	Annabelle LEROY-DEROME	David HOUENOU
----	------------------------	---------------

d) Représentant des communautés (cf. articles L.5214-1, L.5215-1, L. 5216-1, L.5217-1 ou L. 5219-1 du code général des collectivités territoriales)

42	Didier DOUCET – Communauté de communes du Pays de Valois	<i>En attente de désignation</i>
43	Fabienne CUVELIER – Communauté de communes de la Picardie Verte	<i>En attente de désignation</i>

e) Représentant des communes

44	Nicole CORDIER - Maire de Bonneuil les Eaux	Laurent LEFEVRE - Maire de Rainvillers
45	Alain BOUCHER - Maire de Monchy-Saint-Éloi	Jean-Paul DOUET - Maire de Montagny-Sainte-Félicité

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale**a) Représentants de l'Etat**

46	Mélissa RAMOS – Préfecture de l'Oise	Véronique ALIES – DDETS
----	--------------------------------------	-------------------------

b) Représentants des organismes de sécurité sociale

47	Virginie PELAGALI - CPAM de l'Oise	Anne-Marie HAZARD – MSA de Picardie
48	Valérie KLEIN – CARSAT HDF	<i>En attente de désignation</i>

Collège 5 : Personnalités qualifiées

49	Marine GENGEMBRE (Mutualité Française)	Pas de suppléance
50	Valérie PAPARELLE	Pas de suppléance

Parlementaires :

Les 7 députés et les 4 sénateurs du département de l'Oise